

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Écologie (France) > Énergie nucléaire (France) > **Les autorités cachent la gravité réelle des « incidents » et des (...)**

Communiqués

# **Les autorités cachent la gravité réelle des « incidents » et des contaminations nucléaires**

mardi 29 juillet 2008, par [Réseau Sortir du Nucléaire](#) (Date de rédaction antérieure : 25 juillet 2008).

**Nous reproduisons ci-dessous 6 communiqués du Réseau « Sortir du nucléaire ».**

Sommaire

- [Après les incidents du Tricast](#)
- [100 contaminations à la \(...\)](#)
- [Contaminations à la centrale](#)
- [Affaire de la fuite d'uranium](#)
- [Vérification des nappes \(...\)](#)
- [Le Réseau « Sortir du nucléaire »](#)

## **Après les incidents du Tricastin : le Réseau « Sortir du nucléaire » conteste le classement officiel des événements nucléaires**

**Communiqué du 25 juillet**

***Les autorités désinforment les citoyens en classant au niveau 1 ou 0 des événements graves***

Le Réseau « Sortir du nucléaire » proteste contre l'utilisation délibérément trompeuse qui est faite de l'échelle (dite INES) des incidents nucléaires par les exploitants (EDF, Areva, CEA) et l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN).

Notons d'ailleurs que l'échelle INES est un simple outil de communication destiné à rendre acceptable des faits et des situations qui ne le sont pas. Il faudrait remplacer cette échelle par une vraie classification des événements et de leur dangerosité. Les récents événements au Tricastin illustrent parfaitement la situation :

### **Usine Socatri-Areva**

Dans la nuit du 7 au 8 juillet 2008 à l'usine Socatri-Areva, le rejet dans l'environnement de 360 kg d'uranium, même ramené ensuite à 74kg (sans d'ailleurs que personne ne sache vraiment pourquoi), devait être classé bien plus haut qu'au niveau 1 (simple « anomalie »).

En effet, en se référant aux documents produits par les autorités elles-mêmes, on s'aperçoit qu'il s'agit au moins d'un « incident grave », niveau 3 (« Rejet »Très faible« avec exposition du public en

deçà des limites prescrites ») ou même d'un accident de niveau 4 (« Rejet »mineur« , avec exposition du public de l'ordre des limites prescrites »)

## **Centrale nucléaire EDF**

La contamination de 100 personnes a été classée au niveau... zéro ! Les autorités sombrent carrément dans le ridicule. D'ailleurs, selon leurs propres référentiels, il s'agit au moins d'un incident de niveau 1 (« *Anomalie en raison d'une défaillance de matériel, d'une erreur humaine ou d'une insuffisance dans l'application des procédures* ») ou plus sûrement d'un incident de niveau 2 (« *Contamination humaine à l'intérieur du site* » et « *Défaillances importantes des dispositions de sécurité* »).

Par ailleurs, le Réseau « Sortir du nucléaire » proteste aussi contre le fait que les conséquences des contaminations (à ne pas confondre avec les irradiations) soient littéralement niées par les autorités, alors qu'elles sont très graves même à des niveaux très faibles de radioactivité.

Une contamination a lieu lorsque des particules radioactives pénètrent dans un organisme vivant, en l'occurrence celui d'un salarié du nucléaire ou d'un riverain. Des particules peuvent alors se fixer dans un organe (en particulier les poumons en cas d'inhalation) et c'est alors un cancer presque assuré, même si c'est vingt, quinze, dix ou cinq ans plus tard.

Le Réseau « Sortir du nucléaire » rappelle aussi que, dès 1990, la très officielle Commission Internationale de Radioprotection (CIPR) avait admis que « *Toute dose de rayonnement comporte un risque cancérigène et génétique* » (CIPR 1990). Il est donc clair que le discours habituel des industriels et de l'Autorité de sûreté nucléaire - du genre « Les niveaux de contamination sont inférieurs à la limite réglementaire » - est parfaitement trompeur.

C'est d'ailleurs dans le même but d'abuser les citoyens que les déchets radioactifs sont classés en diverses catégories. Il ne faut surtout pas croire que les déchets dits « à faible activité » ne sont pas dangereux, et il faut savoir que les déchets « à vie courte » peuvent rester dangereux pendant des siècles... voire des millénaires.

Ces terminologies, soigneusement étudiées pour tromper les citoyens, ne grandissent pas les promoteurs du nucléaire lesquels, il est vrai, n'ont jamais hésité depuis 40 ans à employer les méthodes les plus antidémocratiques pour imposer l'atome.

---

## **100 contaminations à la centrale du Tricastin : le Réseau « Sortir du nucléaire » demande d'urgence un débat national sur la Sortie du nucléaire**

### **Communiqué du 23 juillet**

- **La France paye cher l'interdiction de parler du nucléaire lors du « Grenelle »**
- **Le discours officiel habituel ("Les niveaux de contaminations sont en dessous des limites légales") est parfaitement trompeur**

Alors qu'un nouvel événement grave met en cause l'industrie nucléaire - la contamination de 91 personnes à la centrale nucléaire du Tricastin - le Réseau « Sortir du nucléaire » appelle les citoyens

à prendre conscience de la gravité du risque nucléaire et de l'imminence d'un accident voire d'une catastrophe en France. Il est urgent de débattre de la sortie du nucléaire... et de la mettre en œuvre au plus vite.

Le Réseau « Sortir du nucléaire » conteste formellement les tentatives des industriels de l'atome et de l'Autorité de sûreté de minimiser les conséquences des contaminations survenues dans les centrales et autres installations nucléaires.

Rappelons que vendredi 18 juillet, alors même que M<sup>me</sup> Lauvergeon s'appliquait à décréter que l'affaire Tricastin était insignifiante (elle aurait donc limogé pour rien le directeur de l'usine Socatri !), quinze salariés intérimaires ont été contaminés à la centrale nucléaire de Saint-Alban (Isère).

Contrairement au discours officiel qui prétend que ces contaminations ne sont pas dangereuses, le Réseau « Sortir du nucléaire » rappelle que, dès 1990, la très officielle Commission Internationale de Radioprotection (CIPR) a admis que « *Toute dose de rayonnement comporte un risque cancérogène et génétique* » (CIPR 1990).

Qui plus est, même lorsque le niveau de radioactivité est faible, un très grave danger menace les êtres vivants, la contamination.

Une contamination a lieu lorsque des particules radioactives pénètrent dans un organisme vivant, en l'occurrence celui d'un salarié du nucléaire. Des particules peuvent alors se fixer dans un organe (en particulier les poumons en cas d'inhalation) et c'est alors un cancer presque assuré, même si c'est quinze, dix ou cinq ans plus tard.

On voit par là que le discours habituel, une nouvelle fois resservi à cette occasion - « Les niveaux de contamination ont été inférieurs au centième de la limite réglementaire » - est parfaitement trompeur.

Ce n'est d'ailleurs pas pour rien que les travaux les plus exposés à la radioactivité sont réalisés par des intérimaires et personnels d'entreprises sous-traitantes qui, après avoir travaillé quelques années dans le nucléaire, ne sont pas réembauchés et disparaissent dans la nature pour certains... avec leurs cancers, lesquels ne sont donc jamais attribués à l'industrie nucléaire, qui en est pourtant la cause.

De la même façon, les personnes qui ont pu être contaminées autour du Tricastin par la fuite de 360 kg d'uranium pourront développer un cancer dans quelques années - voire quelques mois - mais il leur sera très difficile de prouver que l'industrie nucléaire en sera la cause : les tumeurs ne portent hélas pas la signature d'Areva ou d'EDF...

M Sarkozy a commis une faute impardonnable en interdisant toute discussion sur le nucléaire lors du « Grenelle de l'environnement » auquel le Réseau « Sortir du nucléaire » a donc eu raison de refuser de participer. Il est grand temps de discuter de la sortie du nucléaire... et de la mettre en œuvre au plus vite, avant que le pire ne se produise.

---

## **Contaminations à la centrale de St-Alban (Isère) : Après l'affaire Tricastin, les industriels et l'Autorité de sûreté nucléaire tentent encore de minimiser la réalité**

**Communiqué du 21 juillet**

***Le discours officiel habituel ("Les niveaux de contaminations sont en dessous des limites légales") est parfaitement trompeur.***

Le Réseau « Sortir du nucléaire » conteste la nouvelle tentative des industriels de l'atome et de l'Autorité de sûreté de minimiser les conséquences d'un incident survenu dans une installation nucléaire.

Ainsi, ce vendredi 18 juillet, alors même que M<sup>me</sup> Lauvergeon s'appliquait à décréter que l'affaire Tricastin était insignifiante (elle aurait donc limogé pour rien le directeur de l'usine Socatri !), quinze salariés intérimaires ont été contaminés à la centrale nucléaire de Saint-Alban (Isère).

Contrairement au discours officiel qui prétend que ces contaminations ne sont pas dangereuses, le Réseau « Sortir du nucléaire » rappelle que, dès 1990, la très officielle Commission Internationale de Radioprotection (CIPR) a admis que « *Toute dose de rayonnement comporte un risque cancérigène et génétique* » (CIPR 1990).

Qui plus est, même lorsque le niveau de radioactivité est faible, un très grave danger menace les êtres vivants, la contamination.

Une contamination a lieu lorsque des particules radioactives pénètrent dans un organisme vivant, en l'occurrence celui d'un salarié du nucléaire. Des particules peuvent alors se fixer dans un organe (en particulier les poumons en cas d'inhalation) et c'est alors un cancer presque assuré, même si c'est quinze, dix ou cinq ans plus tard.

On voit par là que le discours habituel, une nouvelle fois resservi à cette occasion - « *Les niveaux de contamination ont été inférieurs au centième de la limite réglementaire* » - est parfaitement trompeur.

Ce n'est d'ailleurs pas pour rien que les travaux les plus exposés à la radioactivités sont réalisés par des intérimaires et personnels d'entreprises sous-traitantes qui, après avoir travaillé quelques années dans le nucléaire, ne sont pas réembauchés et disparaissent dans la nature pour certains... avec leurs cancers, lesquels ne sont donc jamais attribués à l'industrie nucléaire, qui en est pourtant la cause.

De la même façon, les personnes qui ont pu être contaminées autour du Tricastin par la fuite de 360 kg d'uranium pourront développer un cancer dans quelques années - voire quelques mois - mais il leur sera très difficile de prouver que l'industrie nucléaire en sera la cause : les tumeurs ne portent hélas pas la signature d'Areva ou d'EDF...

---

## **Affaire de la fuite d'uranium à la Socatri-Areva : le Réseau « Sortir du nucléaire » demande la démission de M<sup>me</sup> Lauvergeon (Areva)**

**Communiqué du 18 juillet**

***La Présidente d'Areva, qui depuis des années s'évertue à dissimuler la vérité sur l'industrie nucléaire comme le démontre sa gestion des rejets de la SOCATRI, doit assumer ses responsabilités.***

L'entreprise SOCATRI, responsable des récents rejets d'uranium dans l'environnement au Tricastin qui font l'actualité depuis 10 jours, est une filiale d'Areva. Anne Lauvergeon, PDG d'Areva, se rend aujourd'hui, vendredi 18 juillet après-midi, à l'usine de la SOCATRI sur le site du Tricastin. Areva vient d'annoncer par communiqué de presse (17 juillet) qu'un nouveau directeur de la SOCATRI va être nommé... ce qui revient à dire que l'actuel directeur « saute » pour sa gestion de la situation, désastreuse en terme d'image pour Areva. Le ministre de l'écologie Borloo a déclaré ce jeudi 17 juillet au journal de 13h de France 2 qu'il souhaite « *exiger une fermeté totale, des sanctions si il le faut* ».

Le Réseau « Sortir du nucléaire » demande donc à ce que ce soit Anne Lauvergeon elle-même qui démissionne. Les sanctions qu'évoque le ministre doivent être prises au plus haut niveau et non à l'encontre de cadres subalternes d'Areva, qui serviraient de boucs émissaires bien pratiques. Anne Lauvergeon doit tirer toutes les conséquences de son incurie et de celle de sa filiale SOCATRI.

Depuis qu'elle est à la tête d'Areva, M<sup>me</sup> Lauvergeon n'a cessé de cacher la vérité sur l'industrie nucléaire au profit de campagnes publicitaires permanentes sur tous les supports. La (sur)communication est la pire ennemie de la véritable information. Il est nécessaire que l'opinion publique découvre enfin la réalité des graves contaminations occasionnées dans l'environnement par les activités d'Areva :

- très graves contaminations du Niger par les mines d'uranium exploitées par Areva
- contaminations en France aussi par les mines d'uranium aujourd'hui fermées
- plusieurs graves rejets de matières radioactives à l'extérieur du site Comurhex-Areva (Aude) : 20 mars 2004, 28-29 janvier 2006, 5 mars 2006, 18 juillet 2006
- importants rejets continus dans l'environnement depuis l'usine Areva-La Hague (Manche)
- bien sûr, fuite(s) d'uranium depuis l'usine Socatri-Areva (Vaucluse)
- très certainement de nombreux autres rejets jamais révélés...

Il est bien évident que M<sup>me</sup> Lauvergeon ne doit pas laisser la place à un autre PDG aux méthodes comparables ou mêmes identiques. Areva devrait être placée sous la tutelle d'une administration provisoire dont la mission principale serait de faire la vérité sur toutes les contaminations occasionnées par les installations d'Areva. Plus généralement, il faut envisager le démantèlement de la multinationale Areva dans le cadre d'un plan de sortie du nucléaire, en espérant que le pire - un second Tchernobyl - ne surviendra pas entre temps.

---

## **Vérification des nappes phréatiques près des centrales nucléaires**

### **Communiqué du 17 juillet**

Vérification des nappes phréatiques près des centrales nucléaires : le Réseau « Sortir du nucléaire » se félicite que sa demande soit acceptée MAIS pose 3 conditions :

- les études doivent aussi viser les rejets radioactifs gazeux
- divers sites nucléaires, en plus des centrales, doivent aussi être testés
- l'indépendance des organismes chargés des études doit être assurée

Le Réseau « Sortir du nucléaire » se félicite que, deux jours après avoir demandé à M. Borloo la mise en œuvre de mesures près de l'ensemble des installations nucléaires en France, sa revendication soit acceptée par le ministre de l'Ecologie, mais :

### **1) Les études doivent aussi concerner les rejets radioactifs gazeux**

En effet, les installations nucléaires ne rejettent pas seulement des produits radioactifs sous forme liquide mais aussi sous forme gazeuse. Les études et prélèvements ne doivent donc pas seulement concerner les nappes phréatiques mais aussi l'environnement des centrales, en particulier sous les vents dominants.

### **2) Ne surtout pas se limiter aux seules centrales nucléaires**

Au delà des 19 centrales nucléaires EDF, la France est parsemée de sites nucléaires exploités en général par Areva, le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA). Dans ces sites ont lieu, ou ont eu lieu, des activités nucléaires extrêmement diverses.

Il a d'ailleurs été démontré que certains de ces sites avaient occasionné des rejets de matières radioactives dans l'environnement. C'est par exemple le cas, outre bien entendu l'usine Socrati-Areva de Tricastin, de l'usine Comurhex-Areva de Malvesy (Aude), du centre de stockage de déchets de l'Andra dans la Manche, ou du site du CEA du Barp (Gironde), dans lequel ont eu lieu des « tirs froids » (explosifs ordinaires mélangés avec des matières atomiques).

### **3) Assurer l'indépendance des organismes chargés des prélèvements**

Pour que les résultats ne puissent souffrir d'aucun soupçon, ces prélèvements doivent être faits par des organismes indépendants comme la Criirad ou des organismes étrangers n'ayant aucun lien avec les industriels du nucléaire ni avec l'Etat français.

Concernant l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), l'actualité de ces dernières années a montré que des chercheurs de cet Institut, qui souhaitaient juste faire correctement leur travail, ont été réduits au silence (\*). L'IRSN, qui est sous la tutelle de l'Etat (ministères chargés de l'Environnement, de la Santé, de l'Industrie, de la Recherche et de la Défense) ne peut donc être considéré comme un organisme indépendant.

(\*) cf en particulier l'affaire des centrales nucléaires françaises inadaptées au risque sismique.  
Informations sur cette affaire auprès du Réseau « Sortir du nucléaire »

---

## **Le Réseau « Sortir du nucléaire » demande à M. Borloo des prélèvements indépendants près de tous les sites et centrales nucléaires**

### **Communiqué du 15 juillet**

La découverte d'uranium « suspect » autour du site du Tricastin laisse à penser que des rejets radioactifs dans l'environnement ont eu lieu et ont été maintenus secrets, mettant ainsi en danger les citoyens.

Cela confirmerait hélas les soupçons souvent exprimés par le Réseau « Sortir du nucléaire » : il est légitime de penser que des rejets radioactifs sont occasionnés par différents sites ou centrales nucléaires, et sont cachés dans le but de ne pas nuire à l'image du nucléaire, énergie officiellement présentée comme « propre ».

Le Réseau « Sortir du nucléaire » écrit aujourd'hui à M. Borloo, Ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire (MEEDDAT), pour lui demander que soient mis en œuvre au plus vite des prélèvements près de tous les sites et centrales nucléaires.

Pour que les résultats ne puissent souffrir d'aucun soupçon, ces prélèvements doivent être faits par des organismes indépendants comme la Criirad ou des organismes étrangers n'ayant aucun lien avec les industriels du nucléaire ni avec l'État français.

Concernant l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), l'actualité de ces dernières années a montré que des chercheurs de cet Institut, qui souhaitaient juste faire correctement leur travail, ont été réduits au silence (\*). L'IRSN ; qui est sous la tutelle de l'État (ministères chargés de l'Environnement, de la Santé, de l'Industrie, de la Recherche et de la Défense) ne peut donc être considéré comme un organisme indépendant.

Concernant la fuite d'uranium sur le site du Tricastin, le Réseau « Sortir du nucléaire » prépare une plainte contre l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) qui, après avoir été informée par Socatri-Areva de la fuite d'uranium, a attendu plusieurs heures avant d'alerter les autorités, mettant ainsi délibérément en danger les citoyens.

(\*) cf en particulier l'affaire des centrales nucléaires françaises inadaptées au risque sismique.  
Informations sur cette affaire auprès du Réseau « Sortir du nucléaire »

*Mardi 15 juillet 2008*

*Réseau « Sortir du nucléaire »*

*Fédération de 820 associations*

*9 rue Dumenge 69004 Lyon cedex*

A M. Borloo, Ministre de l'Écologie, de  
l'Énergie, du Développement durable  
et de l'Aménagement du territoire

Objet : Demande de prélèvements indépendants près de tous les sites et centrales nucléaires

Monsieur le Ministre,

La découverte d'uranium « suspect » autour du site du Tricastin laisse à penser que des rejets radioactifs dans l'environnement ont eu lieu et ont été maintenus secrets, mettant ainsi en danger les citoyens.

Cela confirmerait hélas les soupçons souvent exprimés par le Réseau « Sortir du nucléaire » : il est légitime de penser que des rejets radioactifs sont occasionnés par différents sites ou centrales nucléaires, et sont cachés dans le but de ne pas nuire à l'image du nucléaire, énergie officiellement présentée comme « propre ».

Nous vous demandons donc solennellement que soient mis en œuvre au plus vite des prélèvements près de tous les sites et centrales nucléaires.

Pour que les résultats ne puissent souffrir d'aucun soupçon, ces prélèvements doivent être faits par des organismes indépendants comme la Criirad ou des organismes étrangers n'ayant aucun lien avec les industriels du nucléaire ni avec l'État français.

Concernant l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), l'actualité de ces dernières années a montré que des chercheurs de cet Institut, qui souhaitaient juste faire correctement leur travail, ont été réduits au silence (\*). L'IRSN ; qui est sous la tutelle de l'État (ministères chargés de l'Environnement, de la Santé, de l'Industrie, de la Recherche et de la Défense) ne peut donc être considéré comme un organisme indépendant.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à notre attachement à la protection de l'environnement et à la démocratie.

Pour le Réseau « Sortir du nucléaire »

Stéphane Lhomme, Porte-parole

(\*) cf en particulier l'affaire des centrales nucléaires françaises inadaptées au risque sismique. Informations sur cette affaire auprès du Réseau « Sortir du nucléaire »